



Extrait des fonds cartographiques 27140
IGN Paris 2010
Autorisation n° 10 0010



CHARLEVILLE

« Autour de Charleville »

8.2 km - Facile - Environ 2 heures 30



1 Départ du parking de la Mairie , prendre la direction de La Villeneuve les Charleville sur 150m, au carrefour prendre à gauche vers Corfélix, 150m plus loin prendre un chemin à gauche pendant 450m, le chemin oblique sur la gauche, suivre sur 150m.

2 Traverser la route de Boissy le Repos en face, continuer en face sur 450m, prendre à gauche au prochain croisement de chemins, poursuivre sur 250 m puis,

3 Traverser la route du Recoude au monument du Colonel Perez. Emprunter le chemin qui part derrière ce monument , longer un bois sur 500m, puis traverser le bois sur 250m, continuer sur ce chemin sur 600m jusqu'à la route du Clos le Roi.



4 Traverser la route et suivre le chemin sur 900m puis il oblique sur la droite sur 250m jusqu'au petit bois. Obliquer à gauche pour continuer le long du bois et poursuivre sur 1100m. A la sortie d'un bois, arrive un chemin, tourner à gauche et suivre sur 750m.

5 Arrivé sur la route de Lachy, tourner à gauche puis aussitôt à droite au niveau du panneau Le Bout de la Ville. Ce chemin longe le village, le suivre sur 2300m.



6 Laisser le chemin qui part à gauche au niveau d'un hangar mais prendre le suivant sur la gauche qui rejoint la D 447. Au carrefour tourner à droite pour regagner la Mairie en passant devant l'église.

Autour de Charleville



Charleville, village de 217 habitants compte trois hameaux : Le Clos le Roi, le Bout de la Ville et Le Bout du Val. Il s'étire le long de la RD 447 au milieu de la plaine vouée à l'agriculture. Il a obtenu sa « **deuxième fleur** » au concours des villages fleuris.

On compte sept mares dans Charleville et ses hameaux. On doit leur existence au fait que le village est situé sur un plateau où ne coule aucune rivière. On a alors creusé des mares afin de pouvoir donner à boire aux animaux.



Son Histoire: En 1063, le Comte de Champagne et son neveu firent défricher une partie du bois, entre Soizy et Le Gault, avec le feu et la pioche. On mit le terrain en culture, qui devint fertile. Les comtes firent bâtir un village qui fut nommé Caroli Villa (Charleville) très probablement en souvenir du grand Empereur Charlemagne qui avait fait don à leur

famille de cette région. La rue principale a conservé le nom de rue Charlemagne. On bâtit ensuite une église. La Villeneuve fut fondée en même temps.

Les vassaux du comte de Champagne au XII^{ème} siècle

Dans beaucoup de localités voisines de Charleville (Lachy, Le Thoult-Trosnay, Boissy le Repos, Morsains, Le Gault), il nait des vassaux du comte de Champagne. A Charleville, c'était Manassès et Guillaume du Clos. Chacun avait son château. Au XIII^{ème} siècle, les grands seigneurs partagent leurs domaines et font construire des châteaux-forts).

Communautés religieuses

Evêques, seigneurs favorisèrent l'établissement des abbayes: Oyes, Baye, StPrix, prieuré de val Dieu, du Gault, du Thoult.

La Grande Guerre : Dans les premiers jours de septembre 1914, de nombreux réfugiés arrivent à Charleville, et partent vers le sud. Les combats commencent le 5, l'ennemi occupe La Charmotte et La Pommerose. Le 7, après de nombreux combats meurtriers, les Allemands évacuent Le Bout du Val et se retirent sur Boissy. mais l'église est incendiée et de nombreux bâtiments sont détruits. La retraite des allemands est générale le 10 septembre.

CONSEILS AUX PROMENEURS...pour une randonnée agréable.

Prenez un petit sac dans lequel vous aurez pris soin de mettre votre gourde d'eau, un léger en-cas (barres de céréales...), des protections solaires (lunettes et chapeau), et un vêtement en adéquation avec le temps. Chaussez-vous bien pour éviter les ampoules.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les chemins sont des propriétés privées au même titre que les champs qui les entourent. Leurs récoltes constituent le revenu des agriculteurs. Merci de ne pas y toucher.

Prévoyez un sac pour vos détrit. Vous le jetterez dans une poubelle une fois revenus en ville.

Ne cueillez pas les fleurs et fruits de façon intempestive.

D'octobre à février, renseignez-vous des **zones de chasse** et évitez-les, portez une tenue visible et soyez vigilants. **Tenez vos chiens en laisse.**

SECURITE,...

Pour des questions de sécurité, hors agglomération, si vous circulez seul, marchez sur le côté gauche de la chaussée face au danger. A partir de 5 personnes, mettez-vous en colonne 1 par 1 et circulez sur le côté droit. Le premier et le dernier de la file doivent porter un gilet fluorescent. Dans tous les cas, longez le bord de l'accotement.

Numéro des secours : Pompiers 18 ou 112 (portable)

RESPONSABILITE

Les chemins empruntés le sont sous la seule responsabilité du promeneur, et ni l'OTMR, ni les communes, ni les Associations Foncières ne sauraient être tenus pour responsables des accidents, incidents, dégradations... de toute nature.

Coordonnées des associations de randonneurs locales :

Club des Randonneurs Montmirailais

Madame Monique MOREL - 06.19.70.43.65

Club Joie de Vivre (section Dynamic' Retraite)

Monsieur Maurice DIOT - 03.26.81.66.20

L'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région (OTMR) vous accueille et vous informe toute l'année :

Du 01/10 au 31/03, le lundi, mercredi jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, samedi, dimanche et jours fériés.

Du 01/04 au 30/09, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, dimanche, lundi et jours fériés.

Le local est situé au 4 place Rémy Petit à Montmirail. Tél : 03.26.81.40.05

Courriel : ot.montmirail51@orange.fr site : www.montmirail-tourisme.eu



Document réalisé par l'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région, en partenariat avec la Mairie de Charleville et la Communauté de Communes de la Brie Champenoise

